

Date de génération de ce justificatif : 19/02/2025

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

M.A.C & CRUSTACES – Constitution de société

Référence : L029072

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 10 janvier 2025 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par acte SSP du 02/01/2025 il a été constitué une SARL dénommée: M.A.C & CRUSTACES Nom commercial: LA MAREE DU JOUR PENVENANAISE Siège social: 2 place de l'église 22710 PENVENAN Capital: 3.000 € Objet: Le commerce de détail de poissons, crustacés et mollusques en magasin spécialisé, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales et financières, mobilières et immobilière pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social. Gérant: M. BOUDET Clément trohadiou 22220 TREDARZEC Gérant: M. BURELLER Antoine 8 route de pont min 22860 PLOURIVO Gérant: M. TUAL Maxence rue de la cité saint denis appartement b numéro 14 22620 PLOUBAZLANEC Durée: 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC

[Consulter cette annonce en ligne](#)